



# Charte de Responsabilité

## Règles sportives

### 1. Règles sportives générales

- Comme pour une course officielle, une fois la ligne d'arrivée franchie, et les 10km parcourus, vous devez arrêter votre chrono.
- Une tolérance de 500 mètres supplémentaires est autorisée. Mais attention le chrono affiché correspond à celui couru.  
Ex : 5,020km = OK, 5,560 km = refusé
- Vous devez courir ou marcher en une fois, il est interdit de couper ou mettre en pause votre tracker.
- Nous vous conseillons de repérer votre parcours avant le jour J.
- Favorisez un parcours plat, le parcours en descente est interdit
- Il est interdit de s'aider d'un quelconque véhicule ou accessoire permettant de fausser vos performances (vélo, trottinette, roller, voiture etc)

### 2. Règles sportives pour accéder au podium

Pour valider votre place sur le podium scratch Homme/Femme et des différentes catégories :

- Vos performances devront être accessibles par l'équipe pour vérification (fichiers gpx, datas enregistrées,..)
- Si vos performances sont "inhabituelles" vous pourrez être disqualifié et supprimé du classement. Vous serez également exclu du tirage au sort final.
- Une équipe d'arbitre surveillera sur toute la durée de la course les performances des meilleurs athlètes et des contrôles aléatoires seront effectués sur la base de tous les autres participants

- Les inscriptions sont nominatives, il ne faut donc pas faire faire les 10 km par quelqu'un d'autre en votre nom.
- Il sera inutile de signaler un coureur qui vous paraît suspect. Nous serons probablement déjà en cours d'investigation.

## **Règles de bonne conduite**

- Faites attention à vous, évitez les blessures afin de ne pas encombrer les hôpitaux !
- Si vous courez en ville, veillez à bien respecter les usagers et le code de la route qui est valable aussi pour les piétons.
- Courir sous sa propre responsabilité, l'édition connecté du 10km de l'UNICEF est une manifestation sportive en ligne. Un chronomètre sera établi avec classement à la fin de la course.
- Posséder une assurance responsabilité civile couvrant tout dommage qu'il pourrait subir ou engendrer durant 10km de l'UNICEF connecté.
- Avoir lu et accepté le contenu de cette charte et du règlement avant de valider son engagement.